



Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du jeudi 12 octobre 2017 à 17H30
Salle de réunion 47- 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Subventions aux associations socioéducatives
2. Projets menés au titre de l'Ecole des Sports
3. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire

- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Violette KONNE, Cheffe du service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
- Monsieur Alexis BESSE, service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale

- Madame Sélima SAADI, Adjointe chargée de Quartiers
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire
- Monsieur Belkhir BELHADDAD, Conseiller Municipal
- Monsieur Julien HUSSON, Conseiller Municipal
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal

Madame Margaud ANTOINE-FABRY ouvre la séance à 17h30 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : Subventions aux associations socioéducatives

Madame Margaud ANTOINE-FABRY présente le point. L'association Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS) de Metz Borny, gestionnaire du centre social Petit Bois, a mis en œuvre un travail de restructuration de son organisation et de ses activités. Pour ce faire, elle est accompagnée d'un intervenant professionnel dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement de Moselle. Les locaux du centre Petit Bois accueillent la majeure partie des activités socioéducatives de l'association. Dans ce domaine particulier, le CGCS entamera en 2017 l'élaboration de son nouveau projet social avec pour objectif de le soumettre à la CAF de Moselle courant 2018 afin d'obtenir l'agrément "centre social". Il sera accompagné dans cette démarche par la Fédération des Centres Sociaux de Moselle.

Afin de soutenir l'association dans sa volonté d'amélioration de son fonctionnement et de diversification de son offre d'activités aux habitants du quartier, il est proposé une subvention de fonctionnement de 79 920 € pour 2017 comprenant 41 250 € de subvention de fonctionnement pour le quatrième trimestre 2017 ainsi que 38 670 € pour le remboursement des charges liées à la gestion des locaux pour l'exercice 2016.

Par ailleurs, il est proposé de soutenir la Fédération des Centres Sociaux de Moselle dans son accompagnement du CGCS pour l'élaboration de son nouveau projet social, en accordant une subvention de 38 300 €.

Madame Caroline AUDOUY pose la question du suivi du travail effectué auprès de l'association pour l'obtention d'un agrément Centre Social. Madame Margaud ANTOINE-FABRY rappelle qu'il existe un comité de pilotage qui se réunit régulièrement pour des points d'étape, et Madame Violette KONNE que le service JEPVE accompagne la Fédération et l'association dans leur démarche. En outre, Madame Margaud ANTOINE-FABRY propose qu'un point soit effectué régulièrement en Commission Sports et Jeunesse afin d'informer ses membres de l'avancée des travaux.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

2^{ème} point : Projets menés au titre de l'Ecole des Sports.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY et Madame Violette KONNE présentent le point.

En complément de son action quotidienne d'animation des quartiers, la Ville de Metz a décidé que l'Ecole des Sports s'adresserait également à des groupes de jeunes plus ciblés en développant des projets spécifiques. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet soutenu par l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville. Elle vise à répondre, par la pratique sportive, à des problématiques identifiées (perte de confiance en soi, manque de lien social, image corporelle dégradée, absence de respect des règles, etc.), mais aussi à réduire les inégalités en favorisant l'accès aux pratiques sportives à tous les publics.

Ainsi pour l'année 2017-2018, l'Ecole des Sports propose de décliner ces objectifs autour de trois projets structurants : "Triathlon citoyen", "Allez les filles" et "J'apprends à nager". Le projet Triathlon citoyen est proposé par le club Metz Triathlon qui a souhaité s'inscrire dans l'appel à projet de la Fédération Française de Triathlon ayant pour objectif de démocratiser le triathlon dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Le projet vise les jeunes de 9 à 12 ans. Le club sollicite pour cela une subvention de 3 000 €.

Le projet "Allez les Filles" est piloté par l'Ecole des Sports. Il s'adresse aux jeunes filles de 12 à 16 ans les plus éloignées de la pratique sportive des quartiers de Metz-Nord/Patrotte et de Bellecroix. Mené en lien avec l'APSS et le centre social de Bellecroix, le projet vise à faire découvrir des pratiques sportives à 24 jeunes adolescentes. Le coût du projet étant estimé à 31 050 €, la Ville de Metz a sollicité une contribution financière de 6 000 € de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) du Grand Est.

Enfin, le projet "J'apprends à nager" initié en 2016 sera reconduit. Il s'adresse à des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville susceptibles de rentrer au collège sans avoir appris à nager. La Ville de Metz bénéficie d'une subvention de 2 500 € par an du Centre National pour le Développement du Sport dans le cadre de ce projet.

Au regard des éléments présentés, il est proposé de valider ces projets 2017-2018 de l'Ecole des Sports et d'accorder une subvention de 3 000 € à Metz Triathlon dans le cadre du projet Triathlon citoyen.

Les personnes présentes s'interrogent sur l'inscription de ces actions au sein des politiques de Jeunesse plutôt que des politiques sportives. Madame Margaud ANTOINE-FABRY explique qu'il s'agit d'une action éducative menée en transversalité avec d'autres services.

Madame Marie RIBLET propose quant à elle que les raisons qui expliquent l'échec des jeunes n'aboutissant avec succès leur implication dans le projet "J'apprends à nager" puissent être exposées afin d'améliorer le dispositif.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

3^{ème} point : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets jeunes.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY et Monsieur Alexis BESSE présentent le point. Il s'agit d'accompagner 9 nouveaux projets messins pour un montant total de 6 000 €. Trois de ces projets feront l'objet d'un accompagnement sans prise en charge financière par la Ville de Metz puisque de nouveaux partenaires participent désormais financièrement au dispositif. Le nombre de porteurs de projet, en baisse importante les trois dernières années, a considérablement augmenté cette année, notamment par l'apport du travail effectué par une volontaire en service civique, ambassadrice de l'initiative et l'engagement des jeunes au sein du service JEPVE.

L'ensemble des projets présentés recueillent un avis favorable de la Commission.

La Commission émet donc un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY clôt la séance à 18h30.